



**SYNDICAT NATIONAL
DES PERSONNELS DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Paris, le 13 janvier 2020

Monsieur Édouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Madame Élisabeth BORNE
Ministre de la Transition Écologique et
Solidaire
Hôtel Roquelaure
246, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre,

Le Syndicat National des Personnels de l'Équipement et de l'Environnement (SNP2E) Force Ouvrière rejette votre projet de « retraite universelle par points » que vous voulez imposer aux citoyens pourtant majoritairement opposés à cette contre-réforme et donc l'appliquer aux Personnels d'Exploitation des Travaux Publics de l'État (PETPE), qui sont présents pour la grande majorité dans les services du MTES.

Les agents du corps des Personnels d'Exploitation sont affectés principalement en Direction Interdépartementale des Routes (DIR) et au sein de l'EPA Voies Navigables de France (VNF), ce sont des agents de catégorie C qui, de par leur statut particulier et leurs missions, bénéficient du Service Actif.

Force Ouvrière est la première organisation syndicale représentative au sein des services du pôle ministériel MTES/MCTRCT de ces établissements publics rattachés et des Directions départementales des Territoires. A ce titre, Force Ouvrière se doit de porter les revendications des personnels. Votre gouvernement, dans le cadre de votre projet, annonce vouloir ouvrir des discussions sur la pénibilité pour sa prise en compte dans le calcul des pensions. Nous prenons acte de cette proposition et nous revendiquons même d'aller au-delà dans cette démarche.

Le SNP2E-FO revendique le maintien du service actif pour le corps des Personnels d'Exploitation ainsi que sa bonification, seule réelle modalité pour permettre aux personnels d'exploitations de partir en retraite dans des conditions décentes et de compenser et reconnaître la pénibilité ainsi que la dangerosité de leurs missions.

Force Ouvrière ne saurait accepter que certaines catégories de personnel de l'État parmi les plus exposés, les Personnels d'Exploitation, soient négligés et perdent le bénéfice de leur Service Actif qui doit être par ailleurs amélioré par sa bonification, au détour d'un projet de « retraite universelle par points », alors qu'une attention particulière semble avoir été porté sur nombre de corps de fonctionnaires et salariés du privé : danseurs de l'Opéra, policiers, militaires, surveillants pénitentiaires, marins, routiers, hôtesses de l'air, pilotes de ligne, ... et enseignants particulièrement pénalisés par votre contre-réforme, au point pour ces derniers, d'envisager l'obtention d'un régime indemnitaire qui devra être conséquent pour ne compenser que partiellement des pertes de niveau de pension considérable.

M. Jean Louis BORLOO, alors Ministre d'État du MEEDDAT, a écrit en 2008 qu'il fallait reconnaître la dangerosité ainsi que l'extrême pénibilité de certaines tâches incluses dans les missions des Personnels d'Exploitation.

Vous trouverez dans le document joint et signé de la main du Ministre BORLOO tous les éléments de compréhension de cette revendication.

Ces chiffres sont anciens mais sont toujours d'actualité, nous en voulons pour preuve les chiffres de l'observatoire de l'accidentalité des Personnels d'Exploitation (uniquement regardés sur les zones d'intervention en DIR) qui sera présenté au CHSCT Ministériel du MTES en ce début d'année.

Le bilan 2018 des DIR est le suivant :

134 accidents qui ont fait **18 victimes** parmi les agents et pour lesquels nous déplorons 1 décès et 17 blessés.

En 2017 ; « seulement » **100 accidents** qui ont fait **10 victimes** parmi les agents.

De 2014 à 2018, **621 accidents**, 2 agents ont été tués et 75 blessés à des degrés divers mais certains n'ont jamais pu reprendre leur poste et tous garderont des séquelles psychologiques.

Pour 2019, nous n'avons pas encore les chiffres officiels mais nos recensements, arrêtés en septembre à **85 accidents**, ne nous laissent pas envisager d'amélioration. De plus, dans ces chiffres ne sont pas comptabilisés les suicides, les tentatives de suicide et les arrêts de travail à répétition des agents qui souffrent quotidiennement.

Leurs missions deviennent de plus en plus pénibles psychologiquement et socialement ceci étant du principalement à la stigmatisation des fonctionnaires, l'absence de reconnaissance ministérielle et l'absence de protection notamment juridique systématique des personnels accidentés ou victimes d'agressions.

C'est pourquoi, afin de répondre aux attentes grandissantes des personnels d'exploitation, nous vous proposons, **dans le cadre d'une négociation** avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives sur ce corps :

- ➔ soit de reprendre les éléments que Force Ouvrière vous apporte ainsi que ceux validés et mis en avant par le Ministre Borloo afin de réaffirmer le maintien du Service actif et le consolider en le bonifiant,
- ➔ soit de définir les termes de pénibilité correspondants à ce corps, dans le but de reconnaître **l'ensemble des facteurs de pénibilité** des missions des personnels d'exploitation, **ce, sans en écarter aucun**, et de les prendre en compte dans l'ouverture des droits à une pension bonifiée dès 57 ans sans décote.

LE SNP2E-FO se tient à votre disposition pour en débattre et ouvrir des discussions, en soulignant toutefois que les 9 000 personnels d'exploitation encore présents dans les services des DIR et à VNF ne comprendraient pas d'être mis à l'écart et oubliés et de perdre le bénéfice de leur Service actif, ce qui ne pourrait que les conduire à se mobiliser face à la mise en œuvre d'une contre-réforme pénalisante pour l'ensemble des salariés et particulièrement pour eux.

Les représentants Force Ouvrière du SNP2E souhaiteraient avoir une entrevue afin de pouvoir exercer le droit qui leur a été accordé au sortir des urnes de porter les revendications des Personnels d'Exploitation et dialoguer dans le but de trouver un consensus afin de permettre à tous ces agents de pouvoir partir avec une pension digne d'un fonctionnaire d'État qui a œuvré toute sa carrière pour les citoyens de ce pays.

Veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Secrétaire général
du SNP2E-FO



François DENEUX

Copie :

- Mme PIETTE Emilie *Secrétaire Générale*
- M. Jacques CLEMENT DRH
- FEETS - FO

MTES / MCTRCT Permanence SNP2E-FO

Arche de la Défense – colline sud – plot I - 30, passage de l'arche - 92055 Paris la Défense Cedex 04 -

Téléphone : 01.40.81.24.20 - Télécopie : 01.40.81.24.13 - Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net